Information produit
à des fins publicitaires 22.11.2026

BANQUE MIGROS

Dépôt

Vous exécutez vous-même vos opérations de placement, en parfaite autonomie

Simple, sûr et avantageux: le dépôt de la Banque Migros est votre clé pour les opérations de placement. Tous vos titres y sont conservés de façon simple et sûre. En outre, nous nous chargeons pour vous du traitement des paiements de dividendes et d'intérêts ou des droits de souscription, par exemple.



Avantageux – prix attrayants
Pour les ordres jusqu'à CHF 100 000, vous bénéficiez de tarifs avantageux dès CHF 40 (ticket fee).



Sûr – traitement professionnel
Vos titres sont conservés en toute sécurité et les opérations administratives bénéficient d'un traitement professionnel.



Flexible – pas de limites de montant
Vous pouvez acheter et vendre des titres immédiatement après l'ouverture du dépôt. Il n'y a pas de limite de volume de négoce.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact
Conseil Clients privés 0848 845 453

Disponibilité
L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus et aux entreprises.

Variantes
Le produit est géré en CHF (autres monnaies sur demande).

Limites de montant
Pas de montant minimum ou maximum.

Frais
Les frais de conservation (frais de garde) sont réduits de 50% pour les Migros Bank Fonds. Le prix est majoré de la TVA. Un supplément est perçu pour les transactions à partir de CHF 100 000, conformément à la brochure «Prix des prestations».

Achat, vente et souscription	
Achat/vente via l'e-banking (si disponible)	CHF 40
Achat/vente via le conseiller et la hotline boursière	CHF 100

Conservation	
Volume jusqu'à CHF 750 000, par an	0,230%
Volume à partir de CHF 750 000, par an	0,210%
Volume à partir de CHF 1,5 mio., par an	0,190%
Au moins par an	CHF 50 par dépôt

Opportunités
- Les titres et métaux précieux sont conservés en toute sécurité.
- Les titres bénéficient d'une gestion professionnelle: encaissement des dividendes et intérêts, comptabilisation des achats et ventes en Bourse, traitement des titres arrivés à échéance, actes administratifs et établissement annuel d'un état des titres détaillé.
- Les transactions sur titres sont traitées de façon efficace.
- Des transactions sur titres sont en principe possibles dans le monde entier.

Risques
- Le titulaire du dépôt ne peut pas déléguer les décisions d'achat et de vente des titres et métaux précieux à la banque.
- Le titulaire du dépôt connaît et assume les risques financiers liés à l'achat et à la détention des différents placements (p. ex. fluctuations de valeur, risque d'émetteur, etc.).
- Le négoce en Bourse est en partie restreint (p. ex. jours fériés boursiers).
- Les titres rarement échangés peuvent ne pas être négociables en ligne, voire ne pas être disponibles dans le volume souhaité.
- Suite à des modifications réglementaires, certaines valeurs peuvent ne plus pouvoir être achetées ou peuvent devoir être vendues rapidement (p. ex. restrictions par pays).

Informations supplémentaires
- Le dépôt peut être consulté à tout moment par e-banking.
- Les opérations en Bourse sont plus avantageuses par e-banking.
- Le relevé fiscal (payant) évite de devoir remplir l'état des titres de la déclaration d'impôt.
- Dans le cas d'actions nominatives, la banque inscrit gratuitement leur détenteur au registre des actions si le client fournit le formulaire correspondant.
- Un dépôt peut être donné en nantissement pour rendre un crédit plus avantageux. Dans ce cas, le négoce peut être bloqué sur ce dépôt.

Examinez aussi notre
conseil en placement personnel

banquemigros.ch/conseil-placement

Le présent document s'adresse aux personnes domiciliées en CH et non assujetties à l'impôt aux États-Unis. Les informations sont utilisées à des fins publicitaires. Elles ne constituent ni une offre, ni une invitation à acquérir ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation personnelle. Les CGV de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer la clientèle de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».